



PRINCE EDWARD ISLAND

Regulatory & Appeals Commission
Commission de réglementation et d'appels
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

AVIS

L'avis suivant est diffusé par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard à la demande de la Commission de réglementation et d'appels de l'Île.

PRIX DU PÉTROLE

Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, le 23 juillet 2021 – La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants. Ils seront en vigueur à compter de 0 h 1 le vendredi 23 juillet 2021 :

- Le prix de l'essence diminuera de 2,5 cents le litre.
- Le prix du mazout de chauffage diminuera de 1,5 cent le litre.
- Le prix du diesel diminuera de 1,5 cent le litre.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 136,6 et 137,8 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 133,7 et 134,9 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 101,5 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits pétroliers, visitez le site irac.pe.ca

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 30 juillet 2021.